

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

## Conseil du 26 juin 2023

Délibération n° 2023-1806

Commission pour avis : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

Commission(s) consultée(s) pour information:

Commune(s): Chassieu

Objet : Voirie - Indemnisation, suite à la cession d'exploitation agricole de 2 parcelles de terrain agricole situées lieu-dit Plan de Bron et rond-point Maurice Schumann - Approbation de la convention d'indemnisation

Service : Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Foncier et immobilier

Rapporteur: Madame Béatrice Vessiller

Président : Madame Émeline Baume

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 9 juin 2023

Secrétaire élu(e) : Madame Sonia Zdorovtzoff

Présents : Mme Arthaud, M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, Mme Augey, M. Azcué, M. Badouard, M. Bagnon, M. Barge, M. Barla, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blanchard, M. Blein, Mme Boffet, Mme Borbon, Mme Bouagga, Mme Bramet-Reynaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, M. Bub, M. Buffet, Mme Burillon, Mme Burricand, Mme Cabot, M. Camus, Mme Cardona, Mme Carrier, Mme Chadier, M. Chambon, M. Chihi, M. Cochet, M. Cohen, Mme Coin, Mme Collin, M. Corazzol, Mme Cresale, Mme Crédoz, Mme Crespy, Mme Creuze, Mme Croizier, M. Da Passano, M. David, M. Debû, Mme Dehan, Mme Delaunay, M. Devinaz, M. Diop, M. Doganel, M. Doucet, Mme Dubois Bertrand, Mme Dubot, Mme Dupuy, Mme Duvivier Dromain, Mme Edery, Mme El Faloussi, Mme Fontaine, Mme Fontanges, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Galliano, M. Gascon, Mme Geoffroy, Mme Georgel, M. Geourjon, M. Girard, Mme Giromagny, M. Gomez, M. Grivel, Mme Grosperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Guerin, M. Haon, Mme Hémain, Mme Jannot, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, Mme Lagarde, M. Lassagne, Mme Lecerf, M. Le Faou, M. Legendre, M. Longueval, M. Lungenstrass, M. Maire, M. Marguin, M. Marion, M. Millet, M. Mône, M. Monot, Mme Moreira, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perriet-Roux, Mme Perrin-Gilbert, Mme Petiot, M. Petit, Mme Picard, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mme Prost, M. Quiniou, M. Rantonnet, M. Ray, Mme Reveyrand, Mme Roch, M. Rudigoz, Mme Runel, Mme Saint-Cyr, Mme Sarselli, Mme Sechaud, M. Seguin, M. Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, M. Thevenieau, M. Uhlrich, Mme Vacher, M. Van Styvendael, M. Vergiat, Mme Vessiller, M. Vieira, M. Vincent, Mme Vullien, Mme Zdorovtzoff.

Absents excusés: M. Blache (pouvoir à Mme Croizier), M. Charmot (pouvoir à Mme Fontanges), Mme Charnay (pouvoir à M. Millet), M. Collomb (pouvoir à M. Pelaez), M. Dalby (pouvoir à Mme Dehan), Mme Etienne (pouvoir à Mme Roch), M. Godinot (pouvoir à M. Badouard), Mme Pouzergue (pouvoir à Mme Sarselli), M. Vincendet (pouvoir à M. Smati), M. Vullierme (pouvoir à Mme Picot).

### Conseil du 26 juin 2023

#### Délibération n° 2023-1806

Commission pour avis : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

Commission(s) consultée(s) pour information:

Commune(s): Chassieu

Objet : Voirie - Indemnisation, suite à la cession d'exploitation agricole de 2 parcelles de terrain agricole situées lieu-dit Plan de Bron et rond-point Maurice Schumann - Approbation de la convention d'indemnisation

Service : Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Foncier et immobilier

Le Conseil,

Vu le rapport du 7 juin 2023, exposant ce qui suit :

#### I - Contexte

La Métropole de Lyon a acquis 2 parcelles de terrain agricole cadastrées BA 38 de 6 950 m² et CE 20 de 38 800 m² situées respectivement lieu-dit Plan de Bron et rond-point Maurice Schumann à Chassieu, occupées par monsieur Marc Boulud, agriculteur, suivant concession d'usage temporaire d'une réserve foncière du 12 juin 2002.

Dans le cadre de la régie agricole, ces 2 parcelles doivent être libérées. Un accord a été conclu entre le concessionnaire et la Métropole.

## II - Conditions financières

Aux termes de la convention d'indemnisation, monsieur Marc Boulud s'engage à libérer les lieux à la signature de la convention moyennant le versement, par virement sur son compte, d'une indemnité de 68 625 €, soit 1,50 € le mètre carré, au titre de la cessation d'activité consécutive à la résiliation de la concession ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

## DELIBERE

## 1° - Approuve:

- a) l'indemnisation, par la Métropole, à monsieur Marc Boulud, à hauteur de 68 625 €, suite à la libération de 2 parcelles de terrain agricole cadastrées BA 38 et CE 20 d'une superficie totale de 45 750 m² situées lieu-dit Plan de Bron et rond-point Maurice Schumann à Chassieu, selon les conditions énoncées cidessous, dans le cadre de l'aménagement d'une régie agricole,
  - b) la convention d'indemnisation agricole à passer entre la Métropole et monsieur Marc Boulud.
- 2° Autorise le Président de la Métropole à accomplir toutes démarches et signer la convention et tous documents nécessaires au versement de cette indemnité.

- **3° La dépense** totale correspondante sera imputée sur l'autorisation globale P27 Préservation et promotion d'espaces naturels individualisée le 21 juin 2021 pour un montant de 11 307 133 € en dépenses sur l'opération n° 0P2707174.
- **4° Le montant** à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal exercice 2023 chapitre 21, pour un montant de 68 625 € au titre du versement de l'indemnité.

Et ont signé les membres présents, pour extrait conforme.

Publié le : 28 juin 2023

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20230626-306646-DE-1-1 Date de télétransmission : 28 juin 2023 Date de réception préfecture : 28 juin 2023